

N°2 - 2022

la lettre mensuelle



Commune de La Chapelle-de-Brain

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 04/03/2022

Présents : M. MORISOT Yohann, Maire - Mmes : DUTEMPLE Karine, LEFEVRE Marie-Christine, MARTEL Jeannick, PLANÇON-PROVOST Fabienne, TESSIER Delphine - MM : DAVAL Rodolphe, LAGOUTE Lionel, MOUROUX Grégoire.

Excusés ayant donné procurations : Mme HEUZÉ Céline à Mme LEFEVRE Marie-Christine, M. GÉRARD Michel à Mme PLANÇON-PROVOST Fabienne, M. LAMENISOT Yoann à Mme MARTEL Jeannick, M. RANDONNET Sébastien à M. MORISOT Yohann.

Absent : M. DANET Tony

Secrétaire de séance : M. MOUROUX Grégoire

Solidarité avec l'Ukraine :

Monsieur le Maire ouvre la séance en évoquant le drame qui frappe l'Ukraine ces derniers jours. Le Conseil Municipal affirme sa solidarité avec la population ukrainienne durement touchée par la guerre.

Ainsi il est décidé qu'une collecte de produits d'urgence sera réalisée à la mairie en mars pour être envoyée aux réfugiés par le biais des associations nationales. De plus, dans la mesure où la mairie n'a pas de logements vacants à ce jour, une salle des fêtes pourra être mise à disposition des réfugiées en tant que solution d'hébergement temporaire, la commune se chargera alors de leur prise en charge.

2022/007 – Convention financière avec l'école de La Chapelle - année scolaire 2021/2022 :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 27/09/2013, il a été décidé de participer financièrement auprès de l'école de La Chapelle-de-Brain pour les frais de cantine scolaire et de garderie périscolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la convention qui sera conclue entre l'association O.G.E.C. de la Chapelle-de-Brain et la commune de La Chapelle-de-Brain dans le cadre d'un soutien financier des actions de l'association O.G.E.C. de l'école de La Chapelle-de-Brain à savoir la cantine et la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2021/2022. L'aide de la collectivité s'élèvera à 24 485.20 euros représentant les dépenses de fonctionnement engagées par l'école. Cette somme sera créditée sur le compte de l'association après signature de la convention,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette convention.

Prochaine séance du Conseil Municipal : Vendredi 25 Mars 2022 à 19h30

Mairie de la Chapelle-de-Brain - 02.99.70.20.03 - mairie@lachapelledebrain.fr

Web : www.lachapelledebrain.fr - Instagram : #lachapelledebrain

N° Astreinte Week-end (urgences uniquement) : 07 87 82 26 15

Horaires d'ouverture Mairie et Agence Postale Communale :

Lun-Mer-Jeu : 9h-12h30 / Mar : 9h-12h30 et 13h-17h30 / Ven : 9h-12h30 et 13h-16h30

Horaires d'ouverture Médiathèque : 02 99 70 13 95 / mediatheque.lachapelle2@gmail.com

Mer : 14h30-18h / Jeu : 16h-18h / Ven : 16h-18h30 / Sam : 10h30-12h30

2022/008 – Produits irrécouvrables - admission en non-valeur :

Sur proposition de M. le Trésorier, et au vue de l'infructuosité de tous les moyens de recouvrement à sa disposition, il est présenté au Conseil Municipal l'admission en non-valeur de titres de recettes de l'année 2022 pour un montant de 284.82 euros.

les membres du Conseil Municipal que les travaux de modernisation de voirie budgétés en 2021 n'ont pas été réalisés en 2021 et qu'ils sont reportés en 2022.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune peut se voir attribuer par Redon Agglomération une subvention au titre des fonds de concours d'un montant de 11 375 euros pour ce type de dépenses.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :
 - n°720123333-1 de l'exercice 2016, montant 10 € (centre de loisirs)
 - n°153 de l'exercice 2014, montant 72 € (transport scolaire)
 - n° 105 de l'exercice 2006, montant 50.82 € (location salle)
 - n° 279 de l'exercice 2006, montant 152 € (location gîte)
- DIT que le montant total de ce titre de recettes s'élève à 284.82 euros.
- DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune compte 6541.

2022/009 – Subvention association «Les caquetteuses» :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'association «Les Caquetteuses» de Sérent (Morbihan) propose le don de poules pondeuses destinées à l'abattage suite à la fermeture d'un élevage de Guemené-Penfao. La commune a recensé les particuliers intéressés par ces dons et peut également aider l'association par une participation financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE de participer à l'organisation du don de poules destinées aux particuliers et propose de subventionner l'association «Les Caquetteuses» à hauteur de 1 euro par poule adoptée sur la commune.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs et comptables relatifs à ce dossier.

Suite à cette campagne, le nombre de poules adoptées sur la commune s'élève au final à 101 poules

Sujets et informations diverses ne nécessitant pas de délibérations municipales :

1/ M. Le Maire étant concerné par le sujet suivant en tant que membre de l'association, s'abstient pour le débat. M. Mouroux Grégoire, secrétaire de séance présente au Conseil Municipal les demandes de subventions associatives reçues au titre des manifestations. Ainsi, sur proposition de la commission en charge des associations, le Conseil Municipal décide des attributions suivantes en pourcentage des dépenses engagées, mini 80€, maxi 160€ :

Association	Manifestation	% Subv. allouée	Montant des dépenses	Subvention versée
OGEC Saint Melaine	Repas Tartiflette	4%	681,81 €	80 €

2/ Il est remonté au Conseil Municipal des remarques concernant les essais d'aménagement au Bourg de Brain. M. Le Maire rappelle que ces aménagements sont de la compétence du département et faits en concertations avec la municipalité. Toutes les remarques sur les essais sont à remonter à la mairie pour être prises en compte dans le futur.

D'autres essais devront être réalisés afin de trouver les aménagements les plus adéquats pour le bourg.

--> à suivre...

Sujets et informations diverses ne nécessitant pas de délibérations municipales (suite) :

3/ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de parc éolien citoyen sur Saint Ganton. Dans la mesure où la commune se trouve dans le périmètre potentiel de co-visibilité, le conseil sera informé et consulté sur l'avancement du projet. Une enquête publique devrait avoir lieu au 2ème semestre 2022.

Dans l'état actuel du projet, le Conseil Municipal ne voit pas d'inconvénient majeur à ce projet.

----- **Fin de séance** -----

----- **Les informations du mois** -----

Elections présidentielles et législatives :

Dans le cadre de l'organisation des futurs scrutins, le Conseil Municipal fait appel à la population pour trouver des volontaires pour tenir une permanence d'un bureau de votes. Les permanences sont d'une durée de 2h30 ou 3h entre 8h et 19h. Il sera également nécessaire d'avoir des personnes en nombre pour les dépouillements.

Les volontaires sont ainsi priés de se faire connaître au secrétariat au plus vite à ces fins.

Forum de l'emploi :

Iloz Pipriac, le Service Info Jeunes et la Mission Locale organisent les 25 et 26 mars un évènement sur l'emploi et la transition professionnelle sur le pays de Pipriac.

Cet évènement s'inscrit dans le cadre de la semaine des transitions professionnelles organisée sur Redon Agglomération du 21 au 26 mars avec tous les opérateurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation.

La manifestation s'adressera à tout public. Elle sera organisée sous forme de parcours pour guider les personnes intéressées dans leur projet d'accès à l'emploi.

Elle a pour objectifs :

- Outiller les personnes sur la rédaction du CV, la lettre de motivation, les entretiens d'embauche,
- Informer sur les dispositifs de construction du projet professionnel
- Mettre en valeur les entreprises du territoire et leurs métiers (témoignages et offres d'emploi)
- Rencontrer les interlocuteurs locaux de l'emploi et de la formation.
- Les professionnels de la commune souhaitant s'associer à ce projet ou proposer des offres sont priés de se rapprocher de Chrystelle Gicquel à Iloz par mail à emploi@iloz.bzh

----- **Actualité Associative** -----

Les fours de villages :

„A eux seuls : toute une histoire. Témoins de la vie des villageois. Éléments indispensables dans chaque village, à l'époque de nos grands parents, après la guerre.

Qu'avaient-ils donc comme pouvoirs pour regrouper les gents et créer un lien social entre eux ?

Vous voulez en savoir plus ? Venez nous rejoindre le **jeudi 28 avril** à la salle des associations de la mairie de la Chapelle de Brain **à partir de 17h30.**

A l'issue de cette rencontre, une activité autour des fours de villages sera proposée par l'association le LAC. Des dates de rencontres pour chauffer un four, faire du pain, cuire des rôtis, des pommes, etc. seront définies ce même jour.

Ateliers d'éveil

A La Chapelle de Brain
Au centre de ressourcement Soa'Zen
**Future école Montessori
en septembre 2022**



Dans une yourte
contemporaine
de 80m²

Ateliers d'éveil
à la musique, à l'anglais,
aux arts plastiques,
à la nature, à la danse,
au Qi Gong, aux massages,
à la permaculture biodynamique,
aux plantes médicinales ...

Pour tous renseignements et pour inscrire votre enfant :
www.lesptitscarabees.jimdofree.com
06 74 61 16 19



Location de vans aménagés près de Redon

Vivez une expérience
inoubliable avec la location
d'un van de loisir aménagé
et haut de gamme
entièrement équipé

Citroën Space Toureur dernière génération,
aménagement de série par POSSL.
Moteur de 150 à 180 cv, boîte manuelle ou boîte
auto.
Voyagez avec tout le confort de la maison, store
banne, panneau solaire, kitchenette, 1 lit banquette et
1 lit toit relevable, le tout permettant d'y coucher 4
adultes
Entièrement équipé pour les repas à l'intérieur et à
l'extérieur : table, fauteuils, couverts, sel, poivre ...
douche solaires, toilettes éco ...



à partir de
70€ par jour

Inclus et sans supplément :

200 km/jour
1 kit extérieur complet
Van de remplacement en cas de panne
Assurance tous risque à partir de 17 €/
jour et dégressif

Une question ... une réservation ...
Contactez Emmanuel soit par téléphone
Au 06.86.00.41.74 ou au 02 99 70 29 19,
par mail à leon.van.location@gmail.com
ou directement sur notre site
www.leonvan.fr

Vous êtes en recherche d'emploi ?

Vous voulez reprendre une activité
professionnelle ?

Vous connaissez AIDE Emploi Services ?

C'est une association basée à

Redon dont l'objectif est

*d'accompagner les personnes sans emploi
en proposant des missions de travail
ponctuelles et/ou régulières auprès de
particuliers, collectivités, entreprises et
autres associations....*



Venez-nous rencontrer à la Mairie de La Chapelle de Brain

le 4 Avril 2022 après-midi

Contactez Valérie MENAGER pour prendre rendez-vous

AIDE Emploi Services – 1 rue du Tribunal à Redon : 02.99.71.20.62